

GINKGO

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Forme sociale : Société anonyme (SA)

Siège social : 21 rue Pierre Nicole, 75005 Paris

PARIS 518 535 349

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2023**

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV GINKGO est gérée activement et de manière discrétionnaire. Elle a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% €STR Capitalisé + 50% MSCI ALL COUNTRIES WORLD FREE Index sur la durée minimum de placement recommandée de 7 ans.

La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI All Countries World Free Index et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la SICAV sera exposée indifféremment, en direct ou via des OPCVM ou FIA, en obligations et instruments du marché monétaire français ou étrangers ou en actions, aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA jusqu'à 100% de son actif en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. La gestion cherchera à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes sur l'actif net :

De 0% à 100% en instruments de tous émetteurs, souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors/y compris pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- De 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente ou non notés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

En particulier, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations émises par les agences de notation de crédit mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

De 0% à 100% en actions internationales de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 0% à 50% en actions de petite et moyenne capitalisations,
- 0% à 50% en actions de pays émergents.

De 0% à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.

La SICAV peut être investie :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, actions ;
- la SICAV est investie jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou dans la limite de 30% de l'actif en FIA français destiné à une clientèle non professionnelle, ou en FIA

répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier ou dans des OPCVM indiciels cotés dans la limite de 15% de l'actif maximum.

La SICAV peut également intervenir sur les contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans la limite d'une fois l'actif, et titres intégrant des dérivés (15% maximum), tels que des obligations convertibles, des bons de souscription, des certificats simples cotés sur les marchés réglementés, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires ainsi qu'aux dispositions statutaires afin de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés le 29 décembre 2023.

I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

1. Politique de Gestion

CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2023.

Après un exercice 2022 particulièrement difficile, pour l'obligataire comme pour l'ensemble des classes d'actifs, l'exercice 2023 s'est révélé bien plus porteur malgré un contexte de marché complexe sur les taux souverains durant une grande partie de l'année.

Cet exercice a clairement été marqué par la poursuite de l'action des grandes banques centrales dans leur lutte contre l'inflation.

La Fed, aux Etats-Unis, qui avait pris de l'avance, a relevé ses taux directeurs de 100 pbs supplémentaires durant l'exercice tandis que la BCE a accéléré son action en procédant à une hausse de 200 pbs cumulés durant l'exercice. Ce durcissement des conditions financières a eu lieu jusqu'à la fin du troisième trimestre, laissant place à un statu quo au dernier trimestre de l'année.

En conséquence, cet exercice peut être découpé en deux grandes périodes très distinctes sur les marchés obligataires :

- Les trois premiers trimestres de l'année qui ont vu des tensions sur les taux souverains,
- Un quatrième trimestre marqué par la pause des banques centrales américaines et européennes dans leur cycle de durcissement monétaire, allant même pour la FED jusqu'à annoncer la fin du cycle de hausse des taux, le fameux pivot de politique monétaire tant attendu. En conséquence, le dernier trimestre de l'exercice a vu un rallye impressionnant des obligations souveraines.

L'ampleur de ce rallye a permis d'effacer les tensions des trois trimestres précédents et même de générer finalement des performances largement positives sur l'année pour l'obligataire souverain.

La tendance désinflationniste qui s'est installée et confirmée durant l'exercice, pour une grande part grâce à la baisse des prix du pétrole (moins 10% environ) et du gaz (en baisse de 50% sur l'exercice), a permis aux banques centrales de faire une pause, sur des niveaux de taux déjà élevés, de 5.50% pour la Fed et de 4.50% pour la BCE. Si les niveaux absolus d'inflation restent encore au-dessus des objectifs des banques centrales, elles peuvent désormais patienter et observer l'impact de leur politique monétaire restrictive sur la croissance et l'inflation.

Les hausses de prix de la part des entreprises se sont multipliées depuis deux ans, celles-ci protégeant leurs marges, mais ces tendances devraient diminuer en 2024 en phase avec le ralentissement de la croissance.

En effet, logiquement, la croissance européenne a ralenti progressivement tout au long de l'exercice pour terminer l'année en stagnation. En revanche, la résilience de la croissance américaine a été l'autre point marquant de cet exercice 2023. En effet malgré l'action de la FED outre-Atlantique, l'économie américaine a été très résiliente, déjouant l'ensemble des prévisions de la communauté financière trimestres après trimestres. Les ménages, puisant dans leur épargne généreuse post Covid et bénéficiant de hausses de salaires ont fait de la résistance et l'investissement des entreprises, bien aidé par le soutien budgétaire américain et notamment « l'Inflation Reduction Act » est resté dynamique.

Ce contexte a permis aux entreprises d'afficher globalement de bons résultats et d'entraîner de très belles performances des actifs risqués, à l'image des marchés actions qui ont fortement progressé sur l'exercice, comme des marges de crédit des entreprises privées qui se sont largement détendues. Si ces détenteurs étaient assez modestes jusqu'en septembre, la fin du cycle de hausse des taux des principales banques centrales a permis une forte accélération de la baisse des marges de crédit des entreprises au dernier trimestre.

Parmi les autres événements marquants de cet exercice, aucun n'aura finalement réussi à casser la dynamique positive sur les marchés d'actifs risqués :

- La faillite de plusieurs banques régionales américaines et le sauvetage du Crédit Suisse en Europe au mois de mars ont été bien gérées par les autorités avec une action de concert des grandes banques centrales sur la liquidité, pour restaurer la confiance et la liquidité dans le système bancaire international, conduisant ainsi à faire reculer ce risque financier majeur.
- Les déceptions face à la faiblesse de la croissance chinoise ont été largement compensées au niveau mondial par la résilience de l'économie américaine.
- Au niveau géopolitique, ni la poursuite de la guerre en Ukraine, ni les tensions au Moyen Orient après les attentats du Hamas en Israël n'ont réussi à perturber les marchés financiers.

A ce stade, seul le secteur immobilier a été véritablement touché et présente des poches de difficultés.

En conséquence de cet environnement économique et financier :

- Les actions européennes, à l'image de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis ont fortement rebondi durant cet exercice, l'indice progressant de 22.23% sur l'année.
- Les taux souverains se sont finalement détendus, sur l'exercice, de 55 pbs pour les taux à 10 ans allemands et de 36 pbs pour les taux à 2 ans. La courbe des taux européenne s'est ainsi massivement inversée, avec un taux Refi à fin décembre de 5.50%, un taux à 2 ans allemand de 2.40% et un taux à 10 ans de 2%. Les performances des indices obligataires souverains sont donc toutes positives sur l'exercice, avec une hiérarchie bien respectée dans un environnement de courbe des taux inversée où la durée longue a généré plus de performance que la durée courte. A titre d'illustration, le monétaire, à travers l'Ester Capitalisé a progressé de 3.28% en 2023, l'indice Euro MTS 1-3 ans a progressé de 3.43%, le 3-5 ans de 5.35% et le 7-10 ans de 8.56%.
- Du côté des dettes d'entreprises privées, le comportement a été équivalent, avec un tassement des marges de crédit modeste à fin septembre mais qui s'est fortement accéléré au cours du dernier trimestre, conduisant à de belles performances annuelles sur l'ensemble

des catégories de dettes. L'indice des marges de crédit à 5 ans des dettes des entreprises de la catégorie « haut rendement » a cédé 164 pbs sur l'exercice, celui des sociétés en catégorie « Investment Grade » a cédé 33 pbs et celui des dettes financières subordonnées a diminué de 50 pbs. A titre d'illustration, l'indice IBOXX euro Corporates 1-3 ans progresse de 5.07% sur l'exercice.

Au global, cet exercice a ainsi été marqué par des actions fortes des banques centrales pour lutter contre l'inflation, une résistance inattendue de la croissance américaine dans ce contexte, un chemin de désinflation encourageant, éléments qui ont permis de porter l'ensemble des actifs malgré un contexte géopolitique toujours tendu avec la poursuite de la guerre en Ukraine et les attentats du Hamas en Israël.

PERFORMANCE DE LA SICAV

L'actif net de la SICAV GINKGO est passé de 7 986 083.25 euros au 30 décembre 2022 à 8 636 018.68 euros au 29 décembre 2023. Il a ainsi progressé de 8.14% au cours de l'exercice écoulé. Le nombre de parts est passé de 44 636.00 à 44 636.00 soit inchangé.

La valeur liquidative de la part est passée de 178.91 euros au 29 décembre 2022 à 193.47 euros au 29 décembre 2023, soit une performance de 8.14% sur l'exercice 2023.

GESTION DE LA SICAV

La gestion de la SICAV GINKGO a été peu active au cours de cet exercice, puisque les seuls mouvements opérés au cours de l'année ont été :

Achat de USD contre Euros et l'investissement dans le fonds Amundi Cash USD au cours du mois de février pour le conserver tout au long de l'année. Cette position a contribué à la performance de la SICAV à hauteur de 0.38%.

Vente du fonds BNP Paribas Sustainable Global Equity, dont les performances ont été décevantes, pour le remplacer par le tracker Amundi ETF MSCI World. Ces opérations ont été initiées en fin d'exercice, afin de profiter au maximum du mouvements de baisse des taux que devraient initier les banquiers centraux.

Au final, l'ensemble des fonds actions américaines (Amundi Fds - Pioneer Funds US A, Amundi ETF S&P 500 USD, Schroder ISF US Small Companies A US\$, Echiquier Artificial Intelligence B, EDR US Value & Y A US\$, BNP Paribas Equity USA Mid I, Thematics Wellness R) ont contribué à la performance à hauteur de 3.80%, non seulement par la hausse de la bourse américaine mais aussi par la revalorisation du dollar USD contre Euros. Ces positions représentent un actif proche de 30%

Le deuxième contributeur a été les fonds actions européennes (Oddo BHF Avenir Europe I, DWS Aktien Strateg Deutschland, Echiquier Agenor Mid Cap Europe G, Norden, Schroder ISF European Small Companies A, Moneta Multi Caps A) pour une contribution de 2.03% à la progression de la valeur liquidative, même si les fonds de petites et moyennes capitalisations ont connu des performances plus compliquées. L'ensemble de ces positions représentent un actif proche de 23% du portefeuille.

La partie fonds actions émergentes ont fait progresser la valeur liquidative à hauteur de 0.47%, surtout tirée par le fonds Inde et le fonds Fidelity FAST Emerging Market.

La partie « cash » du portefeuille a été stable tout au long de l'exercice, (20% en moyenne) et a contribué à hauteur de 0.57% dans la progression de la valeur liquidative.

Au cours de cet exercice, aucune commission de frais de gestion variable n'a été prélevée.

L'OPCVM utilise la méthode de l'engagement pour le calcul du risque global sur les contrats financiers.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Au cours de l'exercice, les principaux mouvements à l'achat ont concerné les instruments suivants :

- Amundi Cash USD
- Amundi ETF MSCI World

Au cours de l'exercice, les principaux mouvements à la vente ont concerné les instruments suivants :

- BNP Paribas Sustainable Global Equity
- Amundi Euro Liquidity

PRINCIPALES POSITIONS EN FIN D'EXERCICE

- **Actions en directe :**

Immobilière Dassault : 4.86%

- **Obligations / fonds obligations :**

Amundi Cash USD : 13.84%

Amundi Euro Liquidity : 3.23%

Union + : 2.26%

- **Fonds actions / ETF Actions :**

Schroder ISF US Small Companies : 6.48%

DWS Aktien Strageg Deutschland : .36%

Oddo Avenir Europe : 6.20%

Amundi Fds - Pioneer Funds US : 6.17%

R Valor : 5.88%

EDR US Value : 4.64%

Amundi ETF S&P 500 USD : 4.14%

PERSPECTIVES

Si l'année 2023 a été marquée par la poursuite du cycle de hausse des taux des banques centrales, par la confirmation du processus de désinflation et par la résilience de la croissance américaine, que nous réserve cette année 2024 ?

La banque centrale américaine va-t-elle réussir à limiter le ralentissement de la croissance à un simple atterrissage en douceur ?

De la forme des derniers kilomètres du chemin de la désinflation dépendra aussi la rapidité de réaction des banques centrales afin d'entamer leur cycle de baisse des taux.

Si l'année 2024 sera, nous en sommes convaincus, celle d'une détente des conditions monétaires, la question centrale pour l'évolution des marchés et de l'ensemble des classes d'actifs en début d'année sera celle du timing et de l'ampleur de ces baisses de taux à venir.

Les marchés sont allés vite en besogne, intégrant déjà, à la fin de l'année 2023 de nombreuses et rapides baisses de taux pour l'année 2024, à la fois pour la Fed et la BCE.

Outre-Atlantique, alors que les membres du comité de politique monétaire anticipent 75 pbs de baisse des taux en 2024, les marchés ont intégré plus du double dès la fin 2023. Les niveaux attendus à fin 2024 sont équivalents pour la BCE alors que cette dernière n'a même pas évoqué officiellement de baisse des taux...mais plutôt une période prolongée de stabilisation.

Du côté du timing, là encore les attentes du marché sont très rapides, avec une première diminution en mars pour la Reserve Fédérale et dès le mois d'avril pour la Banque Centrale Européenne ! Dans le même temps, le consensus de marché continue de tableer sur un ralentissement très modeste de la croissance américaine.

L'ensemble de ce scénario nous paraît un peu trop idéaliste, surtout au niveau du timing. Cela pourrait ainsi conduire à un début d'année plus volatil sur les marchés, le temps de réintégrer une action moins rapide des banques centrales et un ralentissement potentiellement un peu plus prononcé de l'économie américaine au cours du premier semestre, avant un rebond attendu et aidé par le retournement de la politique monétaire.

Le processus de désinflation devrait bien se poursuivre, mais de manière beaucoup plus lente. Le passage de 3% à 2% d'inflation sera plus difficile à entériner, avec un marché de l'emploi qui reste encore solide, une progression des salaires proche de 4% par an et un secteur des services dont la dynamique reste en place. Si nous sommes convaincus que les banques centrales pourront entamer leur cycle de baisse des taux avant de voir l'inflation atteindre le rythme de 2% l'an, quoiqu'elles en disent, nous pensons cependant que cela ne devrait pas avoir lieu avant le printemps au plus tôt.

Ce début d'année demandera donc de la patience. Il permettra cependant aussi de générer des opportunités, à saisir à horizon de la fin de l'année pour laquelle nous avons une vision positive : le scénario de l'année 2024, comprenant baisses de taux et ralentissement modéré de la croissance devrait en effet être favorable à de nombreux actifs.

Ce scénario comporte comme toujours des risques. Du côté économique, à l'inverse de l'année 2023 les incertitudes sur la croissance en 2024 nous paraissent plus fortes que celles sur l'inflation. Il nous semble cependant que le pivot des banques centrales devrait permettre de gérer rapidement ce risque s'il devait se manifester.

Au niveau politique, 2024 sera une grande année avec près de 50% de la population mondiale qui va se rendre aux urnes. Des pays à la fois émergents et développés sont concernés parmi lesquels on retrouve les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Portugal, la Hongrie, Taiwan, la Russie, l'Inde, le Mexique... Autant de rendez-vous qui peuvent entraîner quelques modifications des équilibres géopolitiques. L'élection américaine, avec la probable candidature de D. Trump sera au cœur des préoccupations des investisseurs. Son élection aurait des conséquences importantes, à la fois au niveau économique et sur le plan géopolitique.

Dans cet environnement d'incertitudes sur la croissance nous serons particulièrement attentifs à la situation financière des entreprises. La visibilité sur la croissance des chiffres d'affaires, sur l'évolution des marges bénéficiaires et sur la génération de free cash flow sera un axe fort de nos choix d'investissements.

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.

L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.

Au cours de l'année 2023, CLAY AM a néanmoins travaillé au développement et à la mise en place d'un processus propre d'analyse ESG dans le but de transformer les compartiments de la sicav en Article 8 dès l'année 2024. Ce processus est finalisé à fin 2023 et était en attente de validation par la CSSF dont la validation est intervenue au 6 janvier 2024.

En attendant, les éléments suivants ont été améliorés par CLAY AM :

- *sa politique de vote* afin notamment d'intégrer de façon formalisée les questions environnementales et sociales. Le détail de sa politique de vote et d'engagement actionnarial est disponible sur le site internet : www.clay-am.com ;
- *son dialogue avec les sociétés* dans lesquelles les fonds investissent ;
- *sa politique d'exclusion* en ajoutant aux exclusions réglementaires touchant les armes controversées (Traité d'Ottawa et Convention d'Oslo) les secteurs suivants : Charbon, Tabac, Jeux d'argent. Le détail de sa politique d'exclusion est disponible sur son site internet : www.clay-am.com

CLAY AM est également signataire des PRI depuis le 7 février 2022.

INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE (REGLEMENTS EUROPEENS SFDR et TAXONOMIE)

1. IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET DE DURABILITE (ART. 3 SFDR)

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité. Au regard de la politique d'investissement actuelle de l'OPC, et afin de lui permettre de saisir toutes les opportunités d'investissement, la prise en compte de facteurs de durabilités n'a pas été jugée adaptée à sa stratégie d'investissement. Par conséquent, les risques de durabilité ne sont pas pris en compte dans les décisions d'investissement ni dans le suivi des risques.

L'OPC est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, il n'a promu ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance dans sa stratégie d'investissement.

2. PRISE EN COMPTE DES INCIDENCES NEGATIVES EN MATIERE DE DURABILITE (ART. 4 SFDR)

CLAY ASSET MANAGEMENT ne suit pas les incidences négatives en matière de durabilité des actifs sélectionnés. Toutefois, CLAY ASSET MANAGEMENT se réserve la possibilité d'intégrer dans l'avenir de tels critères lorsqu'elle le jugera opportun. Dans une démarche d'amélioration progressive et de transparence, sa politique d'investissement et de suivi des risques peut ainsi être amenée à être

révisée ou complétée afin de prendre en compte l'évolution des objectifs de CLAY ASSET MANAGEMENT.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU REGLEMENT (UE) 2020/852 SUR LA TAXONOMIE

Au titre des informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2. Résultat de l'exercice

L'actif net au 29/12/2023 était de 8 636 018,68€ contre 7 986 083,25€ au 30/12/2022.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 193,47€, contre 178,91€.

3. Frais d'intermédiation

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site Internet de la société de gestion : www.clay-am.com.

4. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux dispositions des articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier et de la directive UE 2017/828 en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles CLAY ASSET MANAGEMENT a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société : www.clay-am.com.

5. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

CLAY ASSET MANAGEMENT n'est pas un membre de marché. Elle n'exécute pas elle-même ses ordres sur les marchés financiers. Les ordres sont transmis auprès de Tiers en vue de leur exécution, à savoir les intermédiaires financiers.

CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires financiers (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à son égard. CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société EXOE (Intermédiaire agréé par l'ACPR, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE).

CLAY ASSET MANAGEMENT a défini une politique de meilleure sélection des intermédiaires financiers et des contreparties ayant pour objectif de les sélectionner avec diligence, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers sont, notamment, les suivants :

- la performance d'exécution des ordres (qualité, rapidité, probabilité...),

- l'adéquation de la prestation de l'intermédiaire avec l'activité de CLAY AM,
- l'accès à la liquidité,
- la qualité des relations globales (front, middle office, RCCI...),
- le coût d'exécution

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

Ladite politique est disponible sur le site internet de la société : www.clay-am.com

6. Politique de rémunération

CLAY ASSET MANAGEMENT a défini une politique de rémunération des collaborateurs qui s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion –agir au mieux des intérêts des clients – et la maîtrise des risques propres de la Société. Le profil de risque des OPC et les caractéristiques de CLAY ASSET MANAGEMENT justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la Directive européennes n°2014/91/UE (OPCVM).

La politique de rémunération de CLAY ASSET MANAGEMENT :

- s'assure de la cohérence entre le comportement des collaborateurs concernés et les objectifs à long terme de la Société ;
- interdit tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la Société ;
- intègre, dans la mesure de performance utilisée pour le calcul de la composante variable de la rémunération, un mécanisme d'ajustement tenant compte des risques courants et futurs pertinents ;
- prône une gestion saine et efficace du risque financier, des risques de durabilité ainsi que la bonne observation de la politique ESG de la société de gestion ;
- n'encourage pas la prise de risque ;
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux intérêts du gestionnaire et des investisseurs ;
- vise à être en adéquation avec les mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par CLAY ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (12 collaborateurs) s'est élevé à 1 290 K€. Ce montant total se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 1 280 K€ (12 collaborateurs), soit 99.22% du total des rémunérations versées par la Société de gestion à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées : 10 K€ (1 collaboratrice), soit 0.78% du total des rémunérations versées par la Société de gestion à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme.

L'ensemble du personnel de CLAY ASSET MANAGEMENT est éligible au dispositif de rémunération variable.

7. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

8. Evènements intervenus au cours de la période

Néant.

II. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de -17 038,87€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 0,00€, s'élève à -17 038,87€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action C : Capitalisation pour un montant de -17 038,87€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 30 554,79€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action C : Capitalisation pour un montant de 30 554,79€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

III. SITUATION DES MANDATS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle.

IV. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice (article L. 225-37-4-1° du Code de commerce)»

* Madame Claire-Marine FOURNIAL

- Président-Directeur Général de la SICAV GINKGO

* Monsieur Benoît FOURNIAL

- administrateur de la SICAV GINKGO
- Président de Compagnie de Romas SAS - 21 rue Pierre Nicole 75005 Paris
- membre du conseil de surveillance et Président du comité d'audit du Logement Français - 5 rue Louis Blanc 92400 Courbevoie
- membre du conseil de surveillance et du comité stratégique de l'Immobilier Dassault, président du comité d'audit - 9 Rond-Point des Champs Elysées Marcel Dassault 75008 Paris
- représentant de la Compagnie de Romas au comité de surveillance de la société Foncia Management SAS (ex Flamingo) et président du comité d'audit -3 avenue Lebrun 92160 Antony
- représentant de la Compagnie de Romas au conseil de surveillance de la société New Primonial Holding depuis le 9 mars 2017 et président du comité, président du comité de surveillance du 9 mars au 26 septembre 2017 - 15/19 avenue de Suffren 75007 Paris
- représentant de la Compagnie de Romas au conseil d'administration de Médipôle Partenaires SA (ex Médipôle Partenaire SAS et ex Financière Médisquare SAS) et président du comité d'audit - 85 rue La Boétie 75008 Paris jusqu'au 29 juin 2017

- gérant SCI Romas-Rousselet - 21,rue Pierre Nicole 75005 Paris
- gérant SCI SSU - 21rue Pierre Nicole 75005 Paris

* Madame Catherine RAYET

- administrateur de la SICAV GINKGO
- co-gérante SCI Romas-Rousselet -21,rue Pierre Nicole 75005 Paris
- co-gérante SCI SSU -21rue Pierre Nicole 75005 Paris

* Monsieur Emmanuel FOURNIAL

- administrateur de la SICAV GINKGO

2. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Sans objet.

3. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

4. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant.

5. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet.

6. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



GINKGO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

GINKGO

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CLAY ASSET MANAGEMENT
26, rue Saussier Leroy
75017 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable GINKGO relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GINKGO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



GINKGO

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2024.04.11 17:54:13 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	8 596 717,19	7 954 062,95
Actions et valeurs assimilées	419 850,00	466 327,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	419 850,00	466 327,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	8 176 867,19	7 487 735,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 176 867,19	7 487 735,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	43 189,91	60 535,61
Liquidités	43 189,91	60 535,61
Total de l'actif	8 639 907,10	8 014 598,56

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	8 622 502,76	7 765 302,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	30 554,79	211 541,10
Résultat de l'exercice (a, b)	-17 038,87	9 239,64
Total des capitaux propres	8 636 018,68	7 986 083,25
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 888,42	28 515,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 888,42	28 515,31
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 639 907,10	8 014 598,56

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	19 048,58	9 104,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	19 048,58	9 104,10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	756,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	756,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	19 048,58	8 347,88
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	36 087,45	-1 601,56
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-17 038,87	9 949,44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	0,00	-709,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-17 038,87	9 239,64

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

1. Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

3. Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

4. Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010809335	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010809335	3% TTC maximum (*) de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010809335 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations, droits, obligations convertibles, bons de souscriptions et certificats cotés : 0,05% TTC maximum.		100	
Titres Négociables à court terme, TCN, Certificat : France : forfait 25€ TTC Etranger : forfait : 55€ TTC			
OPC : OPC français/Euroclear : 15€ TTC maximum OPC étrangers : 40 € TTC maximum.			
Futures : 2,00 € TTC maximum /Lot Options : 0,30% TTC maximum			
Prélèvement sur chaque transaction			

5. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

7. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

(*) Frais indirects des OPCVM cibles

L'AMF attire l'attention des souscripteurs sur le niveau élevé des frais directs et indirects maximum auxquels est exposée la SICAV. La rentabilité de l'investissement envisagé suppose une performance élevée et continue des marchés financiers.

La SICAV pourra investir dans des OPCVM et FIA dont l'ensemble des frais ne dépasseront pas les plafonds minima suivants :

- frais de gestion fixes : 3% TTC de l'actif net,

- Commission de souscription (acquise ou non acquise par l'OPCVM) : 1.00%
- commission de rachat (acquise ou non acquise par l'OPCVM) : 0.5%

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	7 986 083,25	9 931 665,86
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	-624 386,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 180,83	258 070,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-32 692,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-626,04	-298,79
Différences de change	-52,86	2 546,53
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	636 472,37	-1 558 771,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 705 745,79	3 069 273,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 069 273,42	4 628 044,75
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-17 038,87	9 949,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 636 018,68	7 986 083,25

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			125 303,14
	LU1966664606	CLAY FDS USD CAP2D	125 303,14
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			125 303,14

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-17 038,87	9 239,64
Total	-17 038,87	9 239,64

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-17 038,87	9 239,64
Total	-17 038,87	9 239,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	30 554,79	211 541,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	30 554,79	211 541,10

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	30 554,79	211 541,10
Total	30 554,79	211 541,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	8 638 350,21	50 435,00	171,27	0,00	0,00	0,00	1,74
31/12/2020	C1 PART CAPI C	8 699 212,46	48 935,00	177,77	0,00	0,00	0,00	1,66
31/12/2021	C1 PART CAPI C	9 931 665,86	48 065,00	206,62	0,00	0,00	0,00	11,06
30/12/2022	C1 PART CAPI C	7 986 083,25	44 636,00	178,91	0,00	0,00	0,00	4,94
29/12/2023	C1 PART CAPI C	8 636 018,68	44 636,00	193,47	0,00	0,00	0,00	0,30

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	44 636,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010809335 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	37 517,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	1 430,18

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	3 888,42
Total des dettes		3 888,42
Total dettes et créances		-3 888,42

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	8 596 717,19	99,55
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	419 850,00	4,86
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	8 176 867,19	94,69
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-3 888,42	-0,05
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	43 189,91	0,50
DISPONIBILITES	43 189,91	0,50
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 636 018,68	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées				
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			419 850,00	4,86
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			419 850,00	4,86
TOTAL FRANCE			419 850,00	4,86
FR0000033243 IMMOBILIERE DASSAULT	EUR	8 397	419 850,00	4,86
TOTAL Titres d'OPC			8 176 867,19	94,68
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			161 791,90	1,87
TOTAL LUXEMBOURG			161 791,90	1,87
LU1819480192 ECHIQ. FD ECHI ARTI IN B EUR 3D	EUR	1 010	161 791,90	1,87
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			8 015 075,29	92,81
TOTAL ALLEMAGNE			549 059,45	6,36
DE0009769869 DWS AKTIEN STRATEGIE DEU.D.3D	EUR	1 115	549 059,45	6,36
TOTAL FRANCE			2 183 692,91	25,29
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	1	195 092,60	2,26
FR0000299356 NORDEN SRI SI.3DEC	EUR	790	196 251,80	2,27
FR0007435920 AMUN.EURO LIQ.SH.T.SRI I FCP3D	EUR	25	278 587,93	3,23
FR0010251108 OD.BHF AV.EUROPE CI-EUR FCP 3D	EUR	1,25	535 224,00	6,21
FR0010298596 MONETA MULTI CAPS C FCP 4DEC	EUR	450	165 946,50	1,92

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010581710 ECH.AG.SRI M.CAP EUR.G SI.3DEC	EUR	652	304 412,28	3,52
FR0011261197 R-CO VALOR F EUR SI.4DEC	EUR	195	508 177,80	5,88
TOTAL LUXEMBOURG			5 282 322,93	61,16
LU0075056555 BRGF WLD MINING A2 USD C.2DEC	USD	1 500	86 937,22	1,01
LU0106237406 SISF EUR.SMAL.CIES A ACC.2DEC	EUR	6 080	237 842,30	2,75
LU0106261612 SISF US SM.CIES.IMPACT A AC.2D	USD	2 900	559 935,38	6,48
LU0122376428 BRGF WLD ENERGY FD A2 CAP.2DEC	USD	8 800	190 923,09	2,21
LU0154245913 BNPP US MID CAP 1 CAP.3D	USD	5 650	206 980,70	2,40
LU0164881194 HSBC GIF INDIAN EQ.CLA C.3DEC	USD	445	112 847,96	1,31
LU0181495838 SISF EMERGING ASIA CL.A C.2DEC	USD	4 000	166 179,18	1,92
LU0261947096 FIDEL.SUST.ASIA EQ.FUND AC 2D	USD	8 700	209 717,37	2,43
LU0400029954 UBS I.EQ.EM SL QC	USD	1 865	249 297,40	2,89
LU0568621022 AMUNDI CASH USD IU C.3DEC	USD	1 125	1 195 186,38	13,83
LU0688698975 FID.EME.MARKET EUR CLA.H.C.2D	EUR	1 660	252 569,00	2,92
LU1103303241 E.D.R.US VALUE A USD C.3DEC	USD	1 427	400 281,32	4,64
LU1681043599 AM.MSCI WORLD UCITS ETF EUR C	EUR	297	133 352,88	1,54
LU1681049018 AM.S AND P 500 UC.ETF-USD C0D	USD	4 270	357 258,08	4,14
LU1883872415 AM.FDS US PION.FD A USD C 3DEC	USD	28 000	532 910,59	6,17
LU19666664606 CLAYS FDS NEW HORIZ.USD CAP 2D	USD	129,56	125 303,14	1,45
LU2326557712 NAT.THEMAT.WELLNESS RA C.USD3D	USD	4 030,802	264 800,94	3,07